



Lycée Français Victor-Hugo Projet d'établissement

Francfort / Main



Années 2014 / 2017

AEFE – LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO FRANCFORT/M.

AEFE - FRANZÖSISCHE SCHULE FRANKFURT/M.

Gontardstrasse 11 – 60488 FRANKFURT/M.

Tél : +49 (0) 69 – 74 74 98 - 0 / Fax : +49 (0) 69 – 74 74 98 – 142

secretariat@lfvh.net – www.lfvh.net

1 Le Lycée dans son contexte

1.1 Préambule

Le projet d'établissement du Lycée Français Victor-Hugo doit définir les objectifs de la communauté éducative en précisant les méthodes et moyens mis en œuvre pour assurer la réussite et l'épanouissement de tous les élèves. Il associe tous les partenaires de l'établissement pour parvenir à ces objectifs et atteindre l'excellence.

Il est mis en œuvre par tous les membres de la communauté éducative sous l'impulsion du chef d'établissement et de l'équipe de pilotage. Il définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux, il intègre les préconisations de l'AEFE (l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger) dans son esprit de réseau mondial avec ses 488 établissements, ainsi que les choix du projet de la zone Europe centrale et plus particulièrement des établissements de l'Allemagne. **Les liaisons avec le Plan d'Orientation Stratégique de l'Agence (P.O.S. - téléchargeable directement sur le site de l'AEFE) sont matérialisées par le sigle «  », suivi de la référence de l'action décrite dans le P.O.S.**

Le projet d'établissement est tout d'abord un outil d'innovation qui doit conduire les acteurs à s'impliquer dans une démarche qui, partant de l'analyse de la situation contextuelle et des résultats obtenus jusqu'alors, permet d'identifier des écarts constatés et de construire les moyens d'y remédier. Il doit aussi établir les protocoles de communication, tant internes à la communauté scolaire qu'externes. Outil de formation, il rendra nécessaires la mise à jour des connaissances et l'évolution des pratiques pédagogiques. Globalement, l'établissement Lycée Français Victor-HUGO développera une stratégie d'appropriation des APP (Actions Pédagogiques Pilotes) de l'AEFE ( ).

Enfin, il sera l'outil d'évaluation qui permettra de mesurer les effets des actions conduites et le degré d'atteinte des objectifs fixés.

Francfort le 20 novembre 2014

Le Proviseur,

Pascal MEYER

SOMMAIRE

1 Le Lycée dans son contexte	1
1. ¹ Préambule	2
1. ² Historique	3
1. ³ L'environnement du Lycée	6
1. ⁴ Les partenaires du Lycée	7
2 les indicateurs.....	9
2. ¹ Le bilan du projet d'établissement 2009/13	9
2. ² Les effectifs élèves du lycée français	12
2. ³ Les familles du Lycée Français Victor-HUGO.....	14
2. ⁴ Les personnels enseignants du Lycée Victor-Hugo	16
3 Les 6 axes du projet d'établissement.....	18
4 Les actions pédagogiques associées	19
4. ¹ Évolution des pratiques d'enseignement.....	19
4. ² Le suivi des élèves	21
4. ³ Enseignement des langues	22
4. ⁴ Éducation à l'environnement et au développement durable.....	29
4. ⁵ Santé citoyenneté et vie dans l'établissement	31
5. ⁶ Communication et développement numérique.....	32
6 Evaluation	33
7 Conclusion	34
8 Annexes	35
8 ¹ Plan d'accès.....	35
8. ² Indicateurs spécifiques à la vie scolaire (secondaire)	36
8. ³ Résultat du sondage sur l'acheminement au Lycée.....	38
8. ⁴ Indicateurs spécifiques au premier degré.....	39
8. ⁵ Enquête UPEA.....	45

1.² Historique

L'idée d'une école pour les Français de Francfort est à l'origine d'un des plus grands établissements Français à l'étranger et du plus grand en Allemagne. L'établissement d'aujourd'hui, fleuron de la présence française à Francfort, permet la scolarisation de près de 1000 élèves, de la maternelle à la terminale. Outre les élèves français (77% dont 45% de binationaux), il accueille des élèves allemands (15%) et des élèves francophones d'autres nationalités.

Ce projet d'établissement, auquel nous accordons une importance essentielle, représente une pierre de cet édifice. Chaque pierre est indispensable, et nous savons déjà que nos successeurs continueront de bâtir en prenant appui sur ce document comme nous nous appuyons sur les travaux de nos prédécesseurs.

1949

Prémices d'une classe française.

1960

Création, à l'initiative de parents, d'une petite école de Consulat, qui se résume à une seule classe, installée dans les locaux de l'Institut Français, Freiherr-vom-Stein-Strasse 65.

1961

Démarches entreprises auprès du Rectorat de Strasbourg et de l'Inspection Académique du Bas-Rhin. Les autorités allemandes mettent à disposition des locaux dans la Liebfrauenschule, Schäfergasse 23. L'Association des Parents d'élèves de l'école française de Francfort est fondée. C'est elle, qui gèrera notre école pendant 38 ans.

1974 200 élèves

Ouverture des classes de Lycée.

1984 330 élèves

L'École Française devient Lycée Français avec création de nouvelles instances, tel le Foyer socio-éducatif.

1988 355 élèves

Ouverture de la section internationale au lycée.

1990 361 élèves

Première installation à Rödelheim des classes de lycée (dans des salles prêtées par la Liebigsschule).

1993 384 élèves

Accueil des classes de 4ème et de 3ème dans les locaux du Bürgertreff de Rödelheim (l'école se déploie sur trois sites géographiques différents).

1995 445 élèves

Aménagement des classes de collège et de lycée au 91 de la Idsteiner Strasse.

Ces locaux provisoires sont loués par l'Association de parents gestionnaire avec le soutien financier de L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger(AEFE).

Ces nouveaux bâtiments permettent le dédoublement des classes de collège.

1997 465 élèves

L'Ecole est reconnue par le Hessisches Kultursministerium comme «Anerkannte Ergänzungsschule».

2000 544 élèves

7 septembre, ouverture du Lycée Français Victor Hugo, Gontardstrasse 11, Francfort Rödelheim.

2003 560 élèves

Dépôt du dossier de demande du statut 'Ersatzschule ⁽¹⁾' pour l'école

2007 770 élèves

L'établissement a obtenu la reconnaissance du statut "Anerkannte Ersatzschule" auprès du Ministère de l'Éducation du Land de Hesse pour l'école primaire.

2010 923 élèves

Ouverture d'une classe supplémentaire de 5ème et de 2^{nde}.

Création d'une section internationale « allemand » en 6ème et 5^{ème}.

Création d'une section européenne « anglais » en 4^{ème}.

2011 978 élèves

Nouveau bâtiment.

Ouverture d'une classe supplémentaire de 4ème et de 1^{ère}.

Ouverture de l'extension du lycée.

2012 986 élèves

Reconnaissance du Statut d'Ersatzchule de la 6e 3e.

Ouverture d'une classe supplémentaire de 3ème et Terminale.

2013 988 élèves

1 classe supplémentaire de 5e une classe supplémentaire de première.

⁽¹⁾ Ersatzschule (□ □2, 86, 111)

Une école privée en Allemagne accède au statut « Ersatzschule » lorsque les services officiels de l'éducation du Land accordent à l'établissement une accréditation qui reconnaît sa compétence pédagogique et le respect du cadre légal défini par l'institution.

1.³ L'environnement du Lycée.

Le lycée est situé au Nord Ouest de Francfort, à proximité de l'échangeur A5 – A66 (voir plan annexe P. 29). La situation n'est pas idéale, mais elle ne présente pas d'inconvénient majeur. Nous n'avons pas à déplorer de bruit, ni de pollution trop importante, générés par les activités environnantes. Les élèves rejoignent l'école en vélo, en transport en commun, en véhicule automobile et à pieds (voir statistique P.32).

L'implantation dans le quartier de Westhausen n'est toujours pas acceptée par les riverains. Même si quelques parents continuent de se garer sans respecter les règles en vigueur, cette opposition des habitants ne s'explique pas et elle est un frein non négligeable au développement du Lycée vers des espaces limitrophes actuellement disponibles.

Les instances de la ville n'ont pas pris la mesure du développement de notre établissement. La Gontardstrasse reste de catégorie C (dernière catégorie) malgré les multiples demandes des équipes de direction successives et des parents d'élèves depuis 13 années. La dernière demande : "lettre du Proviseur à M. FELDMANN, maire de Francfort du 19 novembre 2013" reçoit une fois encore une réponse négative.

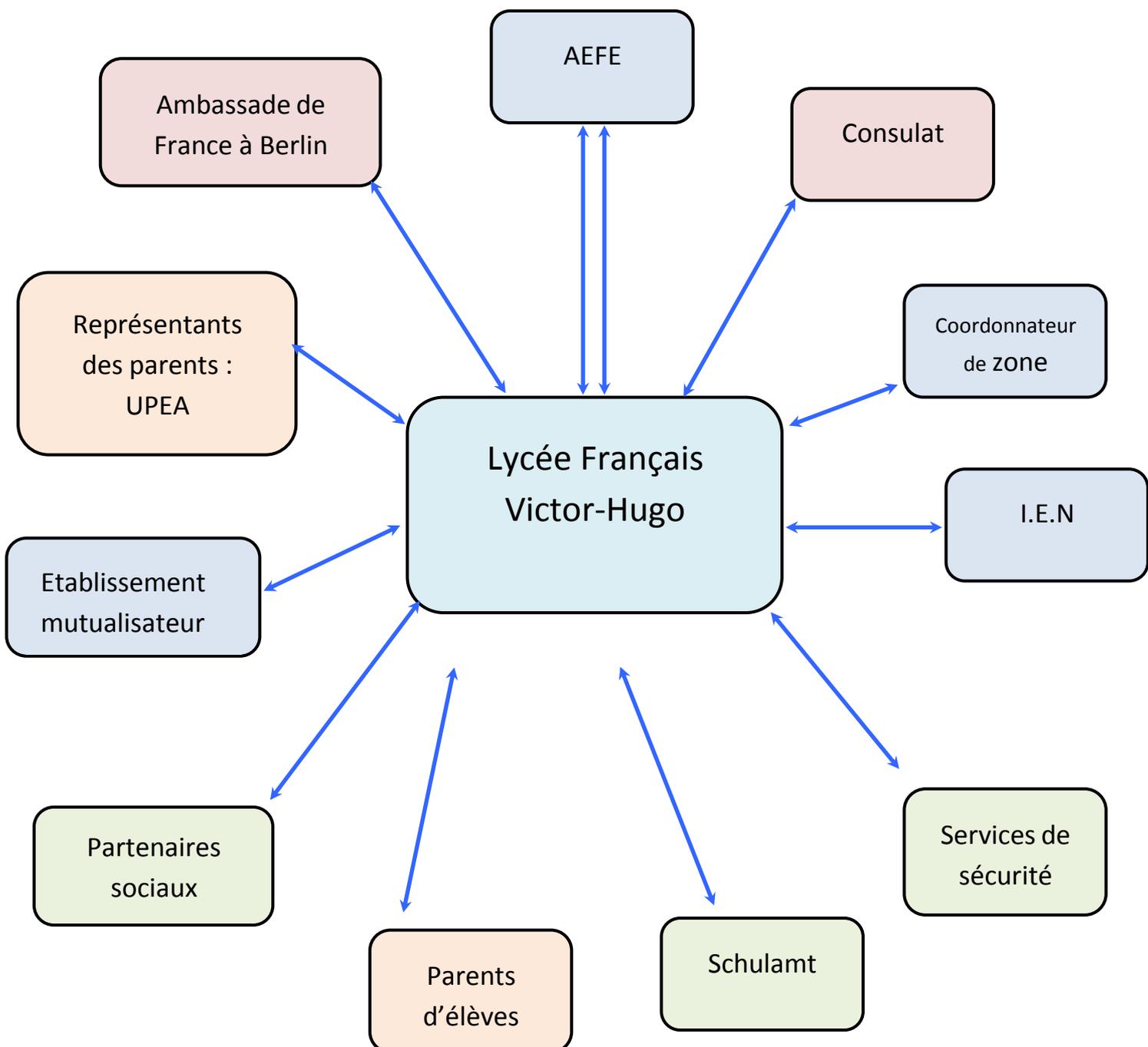
PPMS (le Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

Le PPMS élaboré et validé par les membres de la Commission Hygiène et sécurité a été présenté au conseil d'établissement du 14 octobre 2013. Les services de secours de la ville de Francfort ont été sollicités afin de bénéficier de leur expertise technique sur le PPMS rédigé par l'établissement.

Mobilisé sur la mise en œuvre de ce PPMS, l'établissement a déjà entrepris de nombreux travaux pour la conformité de notre centrale incendie avec l'installation d'une sonnerie différenciée pour la procédure de confinement et la procédure AMOK, pour l'installation d'armoires spécifiques dans le gymnase (lieu retenu pour le confinement) permettant ainsi le stockage des trousse de secours et du matériel approprié pour un confinement. Le Lycée doit entreprendre d'autres travaux, afin de permettre la liaison entre le bâtiment principal et le gymnase, évitant ainsi toute sortie d'élèves sur les espaces extérieurs. Ces travaux importants seront réalisés à partir du mois de juillet 2014 et sont estimés à 20 000 € par l'architecte du lycée.

1.4 Les partenaires du Lycée

Pour conduire le projet d'établissement, le Lycée Français Victor-Hugo doit poursuivre sa politique d'ouverture mise en œuvre ces dernières années. Des partenaires extérieurs viennent enrichir de leurs compétences le travail que nous menons. La rosace ci-dessous résume les échanges que nous entretenons avec nos principaux partenaires.



AEFE

Créée en 1990, l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement international. L'Agence gère l'ensemble des concours humains et financiers apportés par l'État au fonctionnement des établissements d'enseignement français à l'étranger. Nos relations avec l'AEFE se situent principalement au niveau du pilotage pédagogique, juridique, du recrutement des professeurs résidents et de leur suivi administratif. La Direction du Lycée fait aussi appel au service des bâtiments pour les travaux dans l'établissement.

Les orientations générales, définies par l'AEFE se traduisent au LfVH par un plan d'actions pilotées par ce projet d'établissement.

Ambassade de France à Berlin

L'ambassade de France en Allemagne, notre partenaire institutionnel, est la représentation diplomatique de la France en Allemagne. Dans ce cadre, le Proviseur informe M. L'Ambassadeur de toutes les actions importantes de l'établissement. Au travers du service culturel, principal interlocuteur, les informations sur différents dossiers et projets en cours sont envoyées à Berlin. M. L'Ambassadeur, ou son représentant, est membre de droit du conseil d'établissement du Lycée.

Consulat de France de Francfort

Toutes les démarches administratives de notre établissement sont effectuées sous la tutelle du Consulat. La direction du lycée informe systématiquement, Madame la Consule Générale de toutes les situations importantes qui pourraient se produire dans l'établissement, mais aussi des relations que la Direction entretient avec les services de la ville de Francfort ou du Land de Hesse. Ce dispositif concerne aussi les situations de crises qui pourraient se produire.

Le PPMS est rédigé en étroite collaboration avec le Consulat, chargé de la protection des Français de Francfort.

Les affaires sociales, bourses, familles en difficultés et autres situations sociales sont gérées en partenariat avec le consulat. (□ □3)

Coordonnateur de zone

Le coordonnateur délégué de la Direction de l'AEFE (CDDA), M. William NGUYEN représente la Direction de l'AEFE. (□ □5, 56).

Partenaire privilégié de l'équipe du Proviseur, il veille à l'application des directives des services de l'Agence et de leurs mises en œuvre au niveau du LfVH.

Le CDDAEFE assure le suivi de la gestion budgétaire de l'établissement dans le cadre des conférences d'orientation stratégique, de la carte des emplois. Il accompagne et suit la réalisation de nos projets immobiliers.

Inspecteur de l'Éducation Nationale de Zone

L'IEEN de Zone, M. Jean-François BOHY est chargé du pilotage pédagogique des enseignements primaires sur la Zone. Il assure des missions d'inspections, valide notre proposition de calendrier scolaire, émet un avis sur nos propositions d'évolutions de structures. Il est chargé, au niveau de la zone Europe Centrale, de la programmation des stages de formation continue des enseignants

Représentants des parents : UPEA

Partenaire privilégié du Lycée Français Victor-Hugo, l'UPEA est l'association de parents d'élèves enregistrée au Lycée Victor Hugo. Elle a pour objet de fédérer les énergies et initiatives de manière à ce qu'elles profitent à l'ensemble des élèves de l'école, aux parents d'élèves et à l'école elle-même. Elle a pour ambition d'être le point de rencontre entre tous les parents. (<http://www.upea.de>)

Etablissement mutualisateur (☐ ☐)

Le Lycée Français de Munich, mutualisateur de la Zone Europe Centrale assure, entre autres, la gestion de la formation continue régionale et des professeurs conseillers pédagogiques qui interviennent au LFVH pour des missions-conseils.

Le Schulamt

Le schulamt est notre tutelle pédagogique pour l'enseignement de l'allemand dans le cadre de notre reconnaissance Ersatzschule et pour l'Abibac. Plusieurs rencontres par an sont organisées entre nos deux institutions.

Partenaires sociaux.

Pour les familles en difficulté, ou pour des situations spéciales de certains élèves, nous travaillons en étroite collaboration avec les services de Jugendamt, Praunheimer Werkstätten, Frankfurter Arbeitsamt, etc.

Les services de sécurité.

Les services de sécurité de la ville de Francfort (police, pompiers, circulation ...) apportent leur soutien à nos actions de prévention comme le permis vélo, la circulation des automobiles aux abords du Lycée et aussi dans le cadre de la lutte contre l'incendie. Des visites techniques de conformité (électricité, gaz incendie) sont régulièrement programmées.

2 les indicateurs

2.¹ Le bilan du projet d'établissement 2009/13

Diagnostic partagé

À partir d'une analyse partagée du projet d'établissement actuellement en cours, l'équipe de pilotage (1) du Lycée Français Victor-Hugo a rassemblé une série d'indicateurs afin de mieux appréhender les besoins spécifiques pour l'avenir, en les confrontant aux défis actuels.

L'analyse du contexte actuel, après avoir fait un bilan synthétique et une évaluation du précédent projet d'établissement, avec la recherche et l'affichage des indicateurs pertinents, a pour objet de relever les points forts, les points faibles et les singularités de l'établissement dans son contexte.

Afin que les différents membres de la communauté éducative du Lycée Français Victor-Hugo (professeurs, personnels, élèves, parents d'élèves), associés à l'élaboration du nouveau projet d'établissement, puissent s'approprier le diagnostic et proposer une réflexion sur les points à développer ou renforcer, trois réunions de présentation et de réflexion autour de ces indicateurs ont eu lieu, conformément au calendrier d'élaboration proposé par le Proviseur et validé au Conseil d'Etablissement du 18 novembre 2013. Cette première concertation devait permettre l'émergence, autour des points clés de ce diagnostic, des axes de progrès à mettre en place. Les groupes de travail qui rédigeront les actions pédagogiques à mener, tout en tenant compte des préconisations de l'AEFE, pourront alors s'appuyer sur les apports de ces premiers éléments de réflexion.

Enquête pour l'évaluation finale du projet d'établissement 2009 / 2013 :

Le bilan du projet précédent a été mené auprès de tous les acteurs de la communauté éducative. Un premier résultat a été présenté avec une pondération pour équilibrer les valeurs en quantité relative, afin de corriger les différences en nombre de personnes contenues dans chaque collège (professeurs, parents, élèves, équipe de pilotage). Après une discussion lors de la réunion avec les parents d'élèves, les coefficients suivants ont été retenus :

Professeurs :	4 voix
Équipe de pilotage :	4 voix
Élèves (2) :	3 voix
Parents d'élèves :	3 voix

Remarque :

Le fait de ne pas demander le maintien de l'Item dans la colonne "demande de maintien de l'ITEM dans le nouveau projet d'établissement" ne conduit pas à l'arrêt de l'action pour les années à venir, mais simplement au fait que cet item devra figurer ou non dans le prochain projet d'établissement.

Dans les pages suivantes, vous pourrez consulter:

- Le bilan du projet d'établissement actuel
- Les indicateurs d'établissements
- Les indicateurs spécifiques au « primaire »

(1) Équipe de pilotage : (Proviseur, Proviseur Adjoint, Conseiller Principal d'Éducation, Directrice des services Administratifs et Financiers, Adjoint à la Directrice Administrative Financière, Directrice du primaire).

(2) Élèves : Pour cette enquête, ce sont les élèves du CVL qui ont été retenus.

Items du projet 2009/2013. Les objectifs des points suivants ont-ils été atteints?		secteur visé (*)	oui	non	demande de maintien de l'ITEM dans le nouveau projet d'établissement
1	Réaffirmation du socle français : maîtrise de la langue et éveil à la culture française :				
1.1	renforcement du français langue de scolarisation	P+S	58	42	90
1.2	renforcement du soutien aux élèves en difficulté	P+S	56	34	100
1.3	dispositif de prise en charge des Troubles Spécifiques des Apprentissages (TSA)	P+S	100	12	89
1.4	ouverture sur toutes les formes d'expression artistiques et culturelles	P+S	78	12	78
1.5	Information sur l'orientation et préparation aux choix d'études post-bac	S	80	22	92
2	Ouverture sur la langue et la culture du pays d'accueil				
2.1	poursuite de l'Ersatzschule du CP au CM1 et de la filière bilingue du CP au CM2	P	89	0	89
2.2	création d'une « section internationale » allemand	S	100	0	11
2.3	augmentation du nombre d'élèves suivant le cursus Abibac de la 2 ^{nde} à la Terminale	S	78	0	67
2.4	approfondissement de la connaissance des institutions régionales	P+S	71	55	35
2.5	coopération réaffirmée avec des écoles allemandes	P+S	78	23	67
3	Adaptation du L.F.V.H. à la « globalisation », à la vocation européenne et internationale de Francfort	P+S	12	78	11
4	Programme d'action à mettre en œuvre dans les prochaines années :				
4.1	poursuivre l'enseignement précoce de l'anglais à l'école élémentaire du CE2 au CM2.	P	59	0	44
4.2	créer une section européenne anglais en 4 ^{ème} (2 heures) réservée aux élèves qui ne sont pas inscrits dans la section internationale allemand. (rentrée 2010)	S	68	0	45
4.3	favoriser la mobilité précoce des élèves dans le monde anglo-saxon en particulier	S	79	12	80
4.4	augmenter le nombre d'élèves accédant aux certifications du FCE et du CAE	S	80	0	22
5	Option Internationale du Baccalauréat		0	0	0
5.1	objectif d'une cité scolaire de 1100 à 1200 élèves	P+S	0	78	0

P = Primaire S= Secondaire

2.2 Les effectifs élèves du lycée français

Le lycée français Victor Hugo scolarise au 01/10/2013 un effectif total de 988 élèves répartis en 47 divisions : 27 pour le primaire et 20 pour le secondaire.

La répartition de ces élèves par niveau est indiquée dans le tableau N°1 ci-dessous.

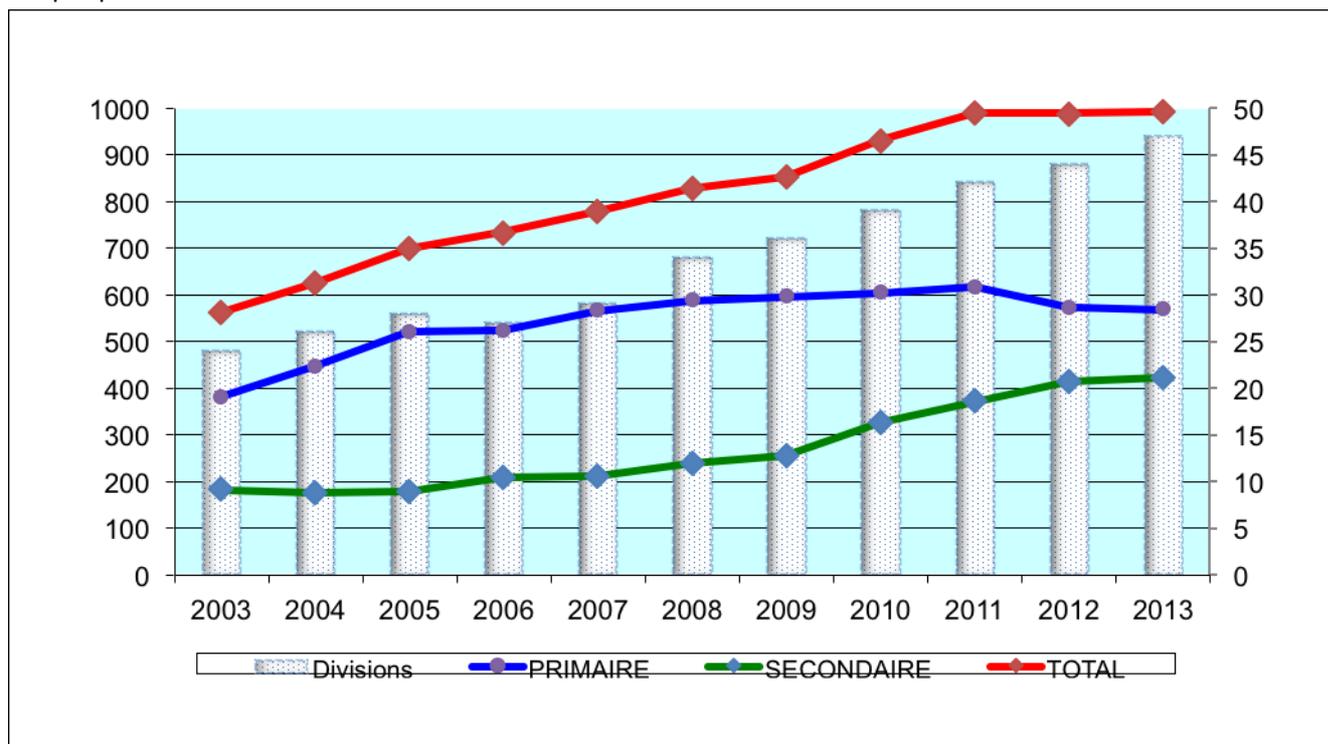
Tableau 1 : Répartition par cycle et niveau des élèves scolarisés pendant l'année 2013-2014

Cycle	Niveau	Divisions	Effectif	Total
Pré-élémentaire	Petite section	2	38	149
	Moyenne section	2	41	
	Grande section	3	70	
Elémentaire	Cours préparatoire	4	77	419
	Cours élémentaire1	4	86	
	Cours élémentaire2	4	86	
	Cours moyen 1	4	92	
	Cours moyen 2	4	78	
Collège	Sixième	3	59	268
	Cinquième	4	84	
	Quatrième	3	58	
	Troisième	3	67	
Lycée	Seconde	3	61	152
	Première	2	52	
	Terminale	2	38	

L'effectif total est stabilisé à sa valeur actuelle, juste en-dessous des mille élèves, pour la troisième année consécutive. (Voir le graphique N°1) Cette stabilisation n'avait pas été prévue dans le précédent projet d'établissement qui tablait plutôt sur une poursuite de la progression des effectifs avec un objectif annoncé « d'une cité scolaire de 1100 à 1200 élèves pouvant être atteint d'ici 7 à 8 ans » soit en 2017.

Les effectifs réels scolarisés ont démenti ce pronostic sans doute un peu optimiste. En analysant les effectifs par niveau sur les cinq dernières années, on constate que c'est au niveau des deux premières années de maternelle que les effectifs ont baissé.

Graphique N°1 : Evolution des effectifs scolarisés de 2003 à 2013



La période 2003 à 2013, choisie pour suivre l'évolution des effectifs, est motivée par la décision majeure, pour l'évolution future de l'établissement, d'ouvrir à la rentrée 2004 des classes bilingues en primaire dans la perspective de la reconnaissance Ersatzschule.

Le choix a été fait à l'époque, d'appliquer le dispositif à tous les niveaux (du CP au CM1) dès la première année.

Ce dispositif a eu un effet d'attraction notable, puisque l'effectif du primaire a augmenté de 140 élèves entre 2003 et 2005. Par l'effet mécanique des montées de classes successives, les cohortes d'élèves, entrées au Lycée Victor Hugo depuis 2004, se retrouvent au collège six ans plus tard. Cela explique la progression régulière observée sur le secondaire depuis 2009.

L'ouverture de nouvelles classes au long de ces années a accompagné logiquement la progression des effectifs, avec le choix de conserver des effectifs limités par classe. Pour l'ensemble de l'établissement, la moyenne est à 21 élèves par classe, alors que dans le secondaire, en France pour comparaison, on approche les 30 élèves.

L'ouverture des classes internationales au collège à partir de la 6^{ème}, à la rentrée 2009, a permis aux élèves du primaire de poursuivre un cursus avec 10h de cours en allemand par semaine jusqu'en classe de 3^{ème} et de présenter l'option internationale en allemand à l'examen du brevet, pour la première fois à la session de juin 2013.

L'obtention du statut Ersatzschule, en juin 2012, pour les classes de CM2 et les classes internationales du collège, correspond à la reconnaissance de l'effort réalisé depuis dix ans par les équipes pédagogiques de la direction et des fédérations de parents d'élèves, pour offrir un cursus scolaire de qualité en français avec un fort ancrage dans la langue et la culture du pays d'accueil.

Au niveau de la partie lycée, l'option Abibac offerte aux lycéens depuis septembre 2006 couronne le dispositif pour les élèves germanophones. L'augmentation de l'effectif d'élèves choisissant cette option a amené l'établissement à ouvrir une classe de seconde spécifique Abibac, en septembre 2013.

Effectifs Abibac :

Bac 2009 = 8 ; Bac 2010 = 9 ; Bac 2011 = 8 ; Bac 2012 = 6 ; Bac 2013 = 16 ; Bac 2014 = 15 ;

2.3 Les familles du Lycée Français Victor-HUGO

Les familles du LfVH

L'offre pédagogique bilingue a également eu une influence sur les caractéristiques nationales des familles fréquentant le Lycée, en attirant davantage de familles franco-allemandes. Celles-ci sont passées de 18% en 2003 à 36% en 2013, soit le double. Le tableau N°2 ci-dessous indique les proportions des différentes nationalités représentées dans l'établissement.

Tableau N°2 : Nationalités de la population scolaire du LfVH

Nationalités	Familles		Élèves	
Allemande	66	11.11%	98	9.90%
Allemande-tiers*	25	4.21%	45	4.55%
sous-total	91	15.32%	143	14.44%
Franco-allemande	212	35.69%	352	35.56%
Française	181	30.47%	327	33.03%
Française-tiers	59	9.93%	92	9.29%
Sous-total	240	40.40%	419	42.32%
Etrangère-tiers	51	8.59%	76	7.68%
TOTAL	594		990	

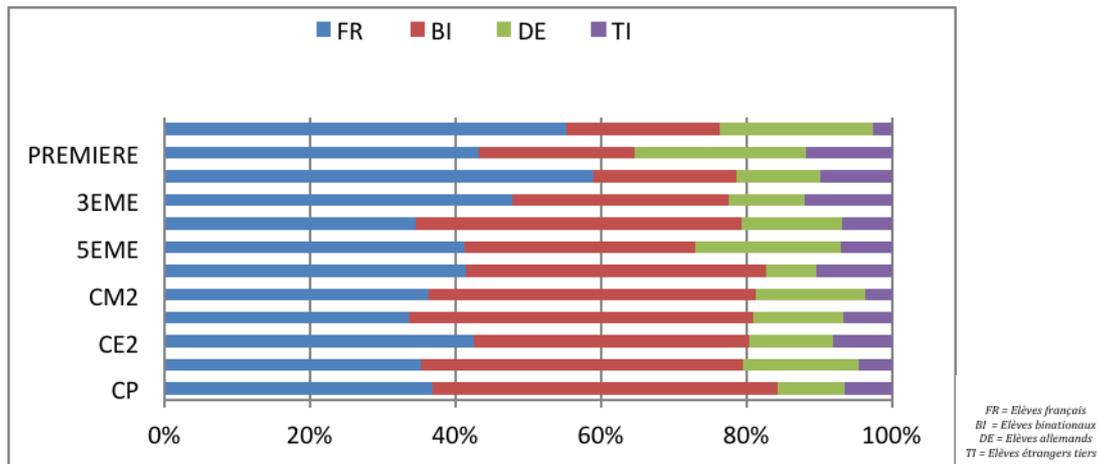
Données du 6/01/2014

*tiers = nationalité autre que française ou allemande

En résumé, il faut retenir que 14 % des élèves sont allemands, 42 % français, 36 % binationaux et 8% étrangers tiers (Environ 40 nationalités parentales différentes au total).

Cette répartition moyenne entre les quatre groupes de nationalités choisis dans le tableau précédent peut être nuancée par l'analyse de la répartition de ces mêmes groupes, pour les différents niveaux de l'élémentaire et du secondaire. Les résultats sont présentés dans le graphique N°2 ci-dessous.

Graphique N°2 : Nationalités des élèves selon le niveau de scolarisation en 2013-2014

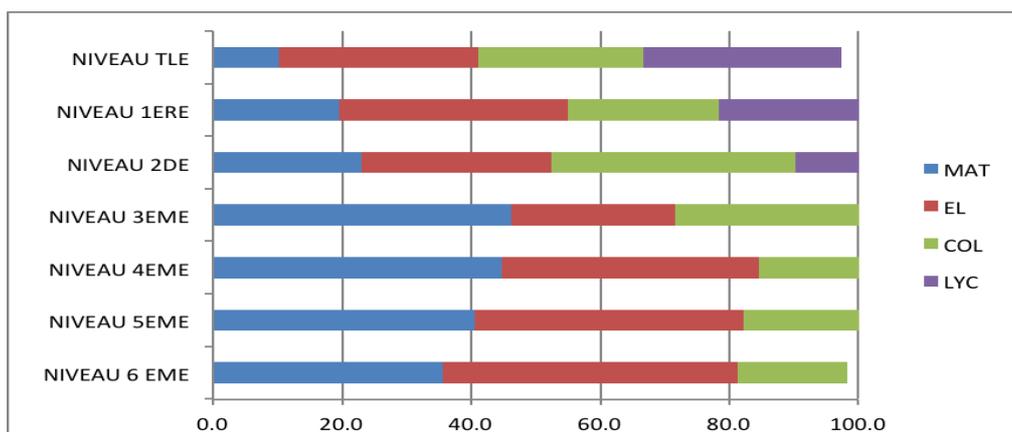


La représentation ci-dessus remet dans une perspective historique, les pourcentages moyens indiqués plus haut. On observe ainsi que les cohortes montantes d'élèves les plus jeunes ont une proportion de binationaux plus élevée que les cohortes terminant leur scolarité actuellement au lycée. La différence de répartition entre les quatre groupes nationaux est particulièrement frappante quand on compare le collège et le lycée.

Cette différence de population scolaire, du point de vue des nationalités, entre les lycéens et les collégiens, est éclairée utilement par l'examen du moment d'entrée de ces élèves au LFBVH. Pour faciliter l'analyse, quatre niveaux d'entrée ont été retenus.

- MAT = Entrée pendant l'école maternelle
- EL = Entrée pendant l'école élémentaire
- COL = Entrée pendant le collège
- LYC = Entrée pendant le lycée

Le résultat de cette analyse est présenté dans le graphique N°3 ci-après.



Graphique N°3 : Niveau d'entrée des élèves au LFBVH des élèves du secondaire en 2013-2014

On retrouve sur ce graphique, la même différenciation entre collégiens et lycéens, déjà observée sur le graphique N°2. Le pourcentage d'élèves ayant commencé la scolarité en maternelle ou élémentaire est beaucoup plus faible au lycée qu'au collège. Indépendamment du brassage naturel introduit par les arrivées et départs ayant lieu chaque année scolaire, on constate ici une tendance à la sédentarisation des familles scolarisant leurs enfants au LfVH.

Le pourcentage de vrais expatriés résidant à Francfort pour des missions courtes de 2 à 4 ans diminue au profit de celui des familles françaises et surtout franco-allemandes qui ont fait le choix de s'installer durablement et dont les enfants vont faire une grande partie de leur scolarité au LfVH.

En conclusion de cette partie cherchant à cerner certaines caractéristiques des familles scolarisant leurs enfants au lycée français, il ressort clairement que la structure pédagogique mise en place depuis dix ans, avec les classes Ersatzschule, a attiré des familles binationales qui représentent aujourd'hui un tiers du total. Ces familles sont installées durablement à Francfort et ont fait le choix du lycée français pour leurs enfants, alors qu'elles pourraient aussi choisir le système allemand, puisque dans la majorité des cas, les enfants sont de fait bilingues. Si on ajoute à ce groupe les familles allemandes, on arrive à la moitié de l'effectif scolarisé au lycée français.

L'enjeu des années à venir est à la fois de fidéliser ce groupe parental en poursuivant la structure pédagogique reposant sur les classes Ersatzschule et de répondre aux attentes de l'ensemble des familles en développant la pratique de la langue anglaise, dont la maîtrise est incontournable pour les futurs professionnels que sont nos élèves d'aujourd'hui.

2.4 Les personnels enseignants du Lycée Victor-Hugo

Si l'on considère l'ensemble du personnel employé par le LfVH, ce sont 146 personnes qui travaillent au 01/10/2013. Compte tenu du nombre élevé de contrats à temps partiel, cela équivaut à 106 Equivalents Temps Plein (la part des enseignants dans cet ensemble s'élevant à 71%).

Les postes « enseignants » se décomposent en 36 postes résidents AEFÉ et 39.5 postes de recrutés locaux. Soit en pourcentage, 48% résidents et 52% recrutés locaux à la rentrée 2013, en comparaison des 71% et 32% en 2003. L'établissement contribue donc beaucoup plus aujourd'hui à la masse salariale enseignante qu'il y a dix ans, puisqu'il finance sur ses fonds propres l'intégralité des salaires des recrutés locaux.

Si l'on cherche maintenant à observer l'utilisation pédagogique des postes enseignants, il est intéressant de calculer le ratio d'encadrement H/E correspondant au nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire (H), divisé par le nombre d'élèves scolarisés (E). Les résultats sont présentés dans le tableau N°3 ci-après.

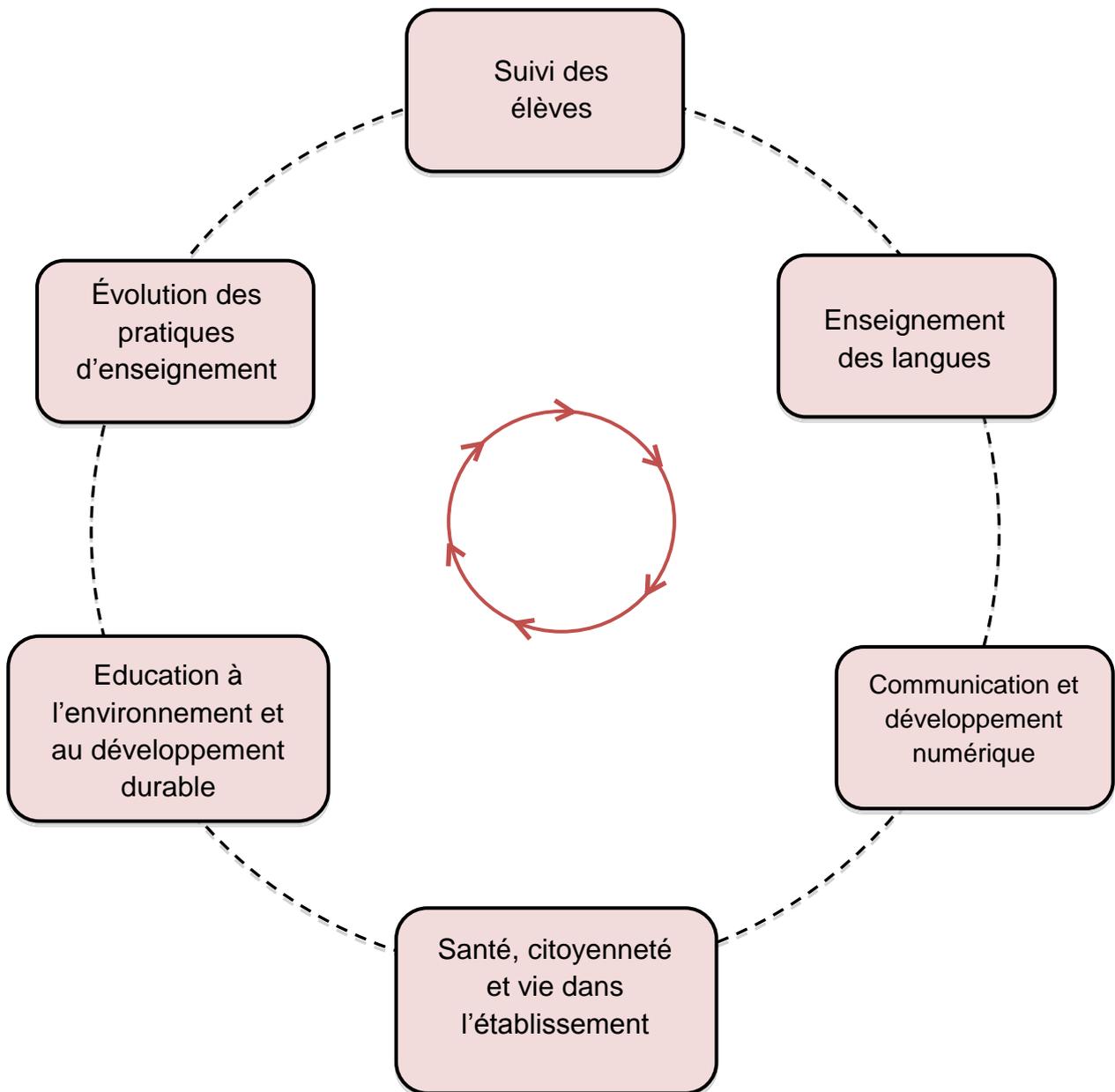
Tableau N°3 : Répartition du personnel employé au LFBVH en ETP
 Comparaison 2003 / 2013

	Année	2003-2004	2013-2014
Primaire	Enseignants	17,34	37,13
	H. enseignement	468,18	1002,51
	Élèves	379	568
	H / E	1,24	1,76
Secondaire	Enseignants	22,13	38,42
	H. enseignement	398,34	691,56
	Élèves	182	420
	H / E	2,19	1,65
Global	Enseignants	39,47	75,55
	H. enseignement	866,52	1694,07
	Élèves	561	988
	H / E	1,54	1,71

Remarque : Le nombre d'heures d'enseignement est obtenu en multipliant le nombre d'ETP enseignants par 27 pour le primaire et par 18 pour le secondaire.

La comparaison de l'indicateur H/E au niveau global reflète une augmentation significative sur dix ans, signe d'une augmentation des moyens humains mis au service de l'ensemble des élèves. Pour le secondaire, les petits effectifs des classes, dix ans auparavant, consommaient relativement plus d'heures enseignants que les classes actuelles qui ont des effectifs plus conventionnels, non seulement au collège, mais également au lycée pour lequel il y a sept divisions cette année. Pour comparaison, l'indicateur H/E est en moyenne de 1 en primaire, 1,21 en collège en France et de 1,41 en lycée général.

3 Les 6 axes du projet d'établissement.



4 Les actions pédagogiques associées

4.1 Évolution des pratiques d'enseignement

4¹¹) Pratiques artistiques

* **Mise en place d'une activité « chorale »**

Un projet «maternelle» et un projet inter-degrés. Ce dernier nécessite un aménagement de l'emploi du temps.

* **Mise en place d'un atelier de pratique instrumentale.** Basé sur la méthode ORFF, cet atelier est destiné aux élèves du primaire.

* **Transformer l'atelier arts plastiques** au Lycée en option art plastique du baccalauréat. (□ □8)

4¹²) Pratiques de l'éducation physique et sportive

La demande au niveau de l'éducation physique se situe davantage autour des activités sportives en dehors des cours d'EPS.

* **Développer l'A.S.** et permettre aux élèves de différents niveaux d'accéder à la séance.

* **Poursuivre les tournois inter-degrés** comme celui organisé en fin d'année scolaire.

* **Développer la pratique d'activités sportives** sur le temps de la pause méridienne.

4¹³ Le Français au LFBVH

* **Étendre le vocabulaire en Français** et en DNL. Les élèves pourraient avoir un carnet de vocabulaire numérique qui les suivrait tout au long de leur scolarité et qui serait alimenté régulièrement pendant leur scolarité.

* **Consolider les notions** de base du Français et de la syntaxe.

* **Donner, dans l'établissement, une place plus importante aux lettres** en consolidant des activités de lecture, concours de discours et théâtre et en développant de nouvelles activités autour de cette discipline.

* **Engager les familles françaises et/ou allemandes à des activités langagières en Français** en dehors des séances de cours habituelles. Développement de l'acquisition des supports, tels que les livres audio ou fichiers MP3 téléchargeables légalement.

* **Mise en place** d'une culture du FLE (Français langue étrangère) et du DELF.

* Mieux **prendre en compte** la situation des élèves pour lesquels le français est une seconde langue.

4¹⁴ Dispositif d'orientation au LFVH (□ □9)

Le dispositif d'aide à l'orientation des élèves du Lycée Victor-HUGO de Francfort est déjà particulièrement efficace. Toutefois, nous devons favoriser un parcours choisi et construit par l'élève qui doit être accompagné tout au long de sa scolarité du second degré pour élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle. Ce projet est un véritable parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. Il est défini, sous la responsabilité du chef d'établissement avec l'élève et ses parents, en lien étroit avec l'équipe éducative, actrice de l'orientation. Nous veillerons tout particulièrement à :

- * **Développer l'action de coordination du PRIO** (personnes ressources information et orientation) entre les professeurs (principaux et autres), la documentaliste et les familles. (□ □4)
- * **Poursuivre les actions spécifiques destinées aux élèves** (forum des métiers, visite du forum franco-allemand de l'orientation, salon de l'étudiant).
- * **Poursuivre la mise en place des stages en entreprise** pour les élèves de seconde et tout particulièrement la soutenance de fin de stage.
- * **Mener une réflexion sur l'amélioration** (possible) de notre dispositif de rencontres parents/professeurs.
- * **Généraliser l'utilisation de l'heure de vie de classe** (collège) et des heures d'accompagnements personnalisés (lycée).
- * **Poursuivre la politique des entretiens personnalisés** avec l'assistance des conseillers d'orientation de l'académie de Strasbourg et du Hessische Schulamt.
- * **Développer un « espace orientation »**, au sein du centre de documentation et d'information (CDI), équipé de ressources documentaires (particulièrement celles de l'ONISEP) et de didacticiels d'aide à l'orientation. (□ □3, 34)
- * **Poursuivre les conférences au lycée** de représentants de l'enseignement supérieur français (universités, CPGE, IEP-Sciences Po, écoles de commerce et d'ingénieur...). (□ □2, 34, 75)
- * **Impliquer l'association des anciens élèves du Lycée** (□ □9)

4¹⁵ Poursuite des actions existantes

En parallèle des actions proposées au chapitre « Evolution des pratiques d'enseignement » ci-dessus, les activités actuellement en cours, telles qu'« auteurs à l'école » doivent se poursuivre et / ou se développer.

4.² Le suivi des élèves

4.²¹ Soutien et aide individualisée :

- * **Poursuivre le soutien et l'aide individualisée** pendant le temps scolaire.
- * **Prendre en compte des besoins spécifiques** d'un élève par une différenciation.
- * **Développer le dispositif d'aide aux devoirs** au secondaire, hors temps scolaire.
- * **Mise en place du programme de suivi individuel** d'élèves en difficulté et tenue de réunions PAI bisannuelles.

4.²² Élèves en situation de handicap, troubles et/ou besoins spécifiques.

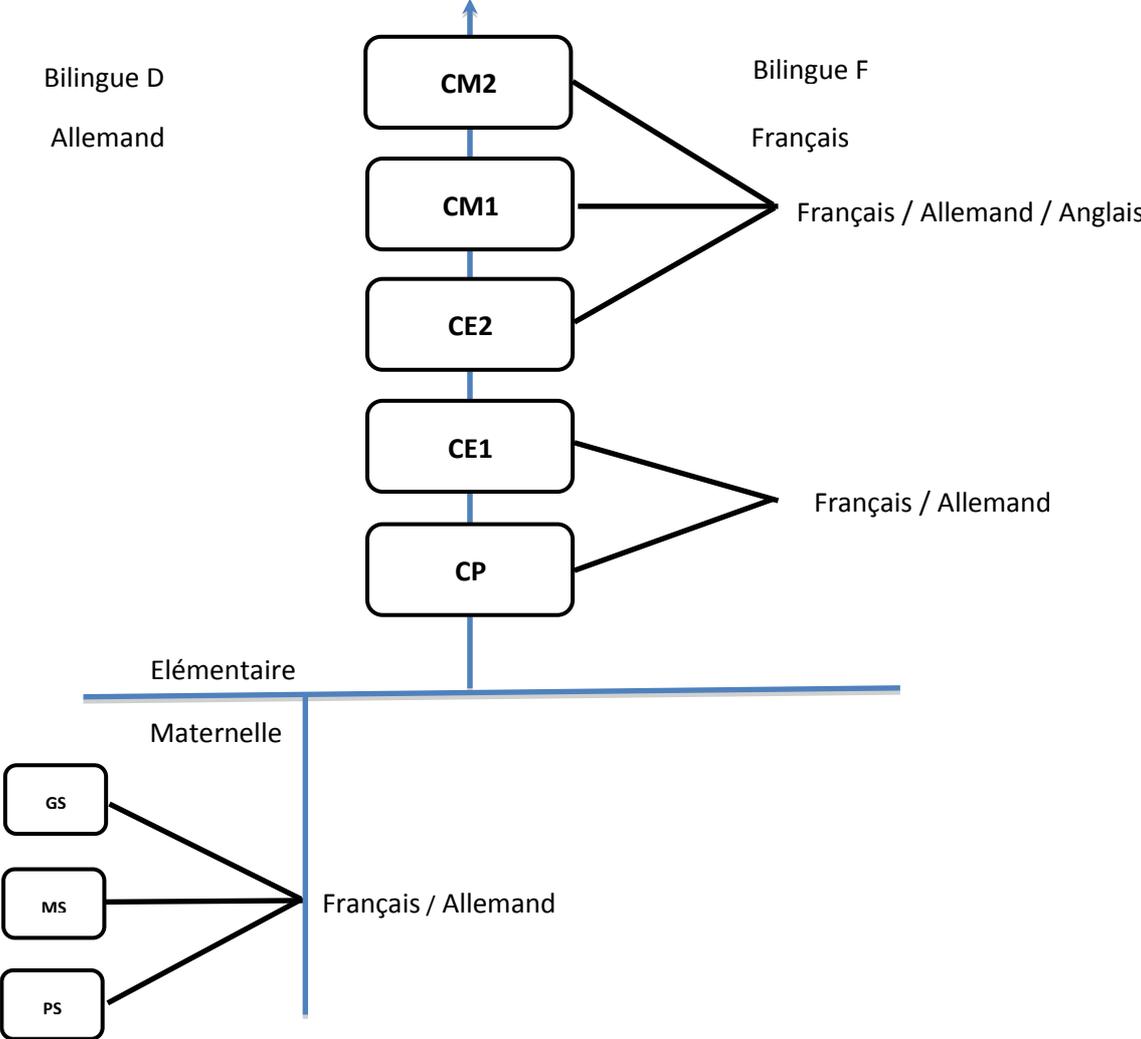
(□ □8 à 81)

- * **Institutionnaliser la réunion d'échanges** entre les enseignants à la prérentrée.
- * **Rencontrer les collègues au passage de classe supérieure** pour aider à la compréhension de l'élève en présentant les outils et les pratiques mises en œuvre (avant la rencontre parents/professeurs de novembre).
- * **S'appuyer sur le professeur principal.**
- * **Communiquer et échanger avec les parents et les thérapeutes** dans le but de s'informer sur l'élève.
- * **Développer les liens** avec l'association DYS à Francfort.
- * **Différencier les troubles** (Dys, autisme, trisomie dyscyclie...) dans le but d'apporter une réponse pédagogique spécifique.
- * **Prévoir des interventions**, des formations, préparation des enseignants.
- * **Informers les parents sur le suivi des élèves**: objectifs, modalités, actions menées et adaptations.
- * **Identifier les interlocuteurs** et les ressources locales extérieurs.
- * **Améliorer la communication** entre les enseignants, la famille, l'interlocuteur référent.
- * **Présenter les dispositifs** internes à l'établissement.
- * **Informers les parents** sur les démarches à suivre pour la mise en place de cours à domicile en cas d'hospitalisation, de demande d'AVS.

4³ Enseignement des langues

- * **Stabiliser le parcours des élèves** dans l'enseignement des langues (voir graphiques ci- dessous).
- * **Passations de certifications** CECRL (KMK (1+2) pour les non-abibac). (□ □6)
- * **Favoriser les voyages linguistiques** « dans l'espace approprié de l'élève ».
- * **Mise en place d'une coordination** entre le primaire et le secondaire.
- * **Renforcer les exigences** en anglais au CM2.
- * **Ouvrir la section européenne** en 1ere ES et L.
- * **Faciliter les passages entre les groupes** de compétences ou les filières.
- * **Ouvrir de nouvelles perspectives** pour les langues rares.
- * **Développer les activités langagières** autour des activités de théâtre, du chant.

Graphique 1 : Parcours des langues au premier degré (□ □1)



VOLET LINGUISTIQUE A L'ECOLE PRIMAIRE

Deux cursus sont proposés à l'école élémentaire :

- Bilingue F : bilingue français
- Bilingue D : bilingue allemand

Maternelle	Français et Allemand	
Elémentaire bilingue Français	Français et Allemand	1/3 Allemand et 2/3 Français
	Anglais à partir du CE2	
Elémentaire bilingue Allemand	Français et Allemand	½ Allemand et ½ français
	Anglais à partir du CE2	

MATERNELLE

Petite section

- une enseignante française.
- une aide maternelle (ASEM) allemande à temps plein dans la classe qui participe à toutes les activités de classe et qui aide les élèves.
-

Moyenne et grande section

- une enseignante française.
- une ASEM à mi-temps.
- une enseignante allemande qui enseigne la langue allemande, mais intervient dans d'autres disciplines (ateliers, jeux, motricité, découverte du monde,...).
- 9 à 10 séquences d'allemand par semaine.

CARACTERISTIQUES de la FILIERE BILINGUE Français

Un enseignement de l'allemand organisé en barrette (ex : tous les CM1 ont allemand au même moment). Possibilité de mettre en place des groupes de niveaux en allemand.

- Au CP et CE1, l'enseignement de l'allemand est organisé en alternance : un demi-groupe part en allemand et l'autre reste avec l'enseignante française (et inversement). Les élèves travaillent ainsi en petits groupes en lecture et mathématiques.

Un enseignement en allemand (Discipline Non Linguistique) en binôme : géométrie et Sachkunde

- leçon menée en allemand.
- présence de l'enseignant français de la classe qui permet à tous les élèves de comprendre le contenu de la leçon et atteindre les objectifs de la discipline.
- richesse/étendue du vocabulaire abordé en deux langues.

Un enseignement de la musique et du sport en allemand

Les élèves du groupe des germanophones (groupe3) suivent le même programme que ceux de la filière bilingue D en langue sur les manuels de la Hesse.

Orientation en fin de CM2 : les élèves du groupe 3 ont accès à la filière internationale au collège, dès la 6°.

CARACTERISTIQUES de la FILIERE BILINGUE D Allemand

Suite à la passation d'évaluations, seuls les élèves possédant le niveau requis en allemand sont acceptés en Bilingue D.

Un enseignement du français toujours en classe entière.

Un enseignement de l'allemand toujours en classe entière avec un seul enseignant.

Un enseignement en allemand (DNL) sans la présence d'un enseignant français (pas de binôme).

Les élèves du bilingue D suivent le programme de la Hesse comme ceux du groupe 3 en langue et en DNL sur les manuels de la Hesse.

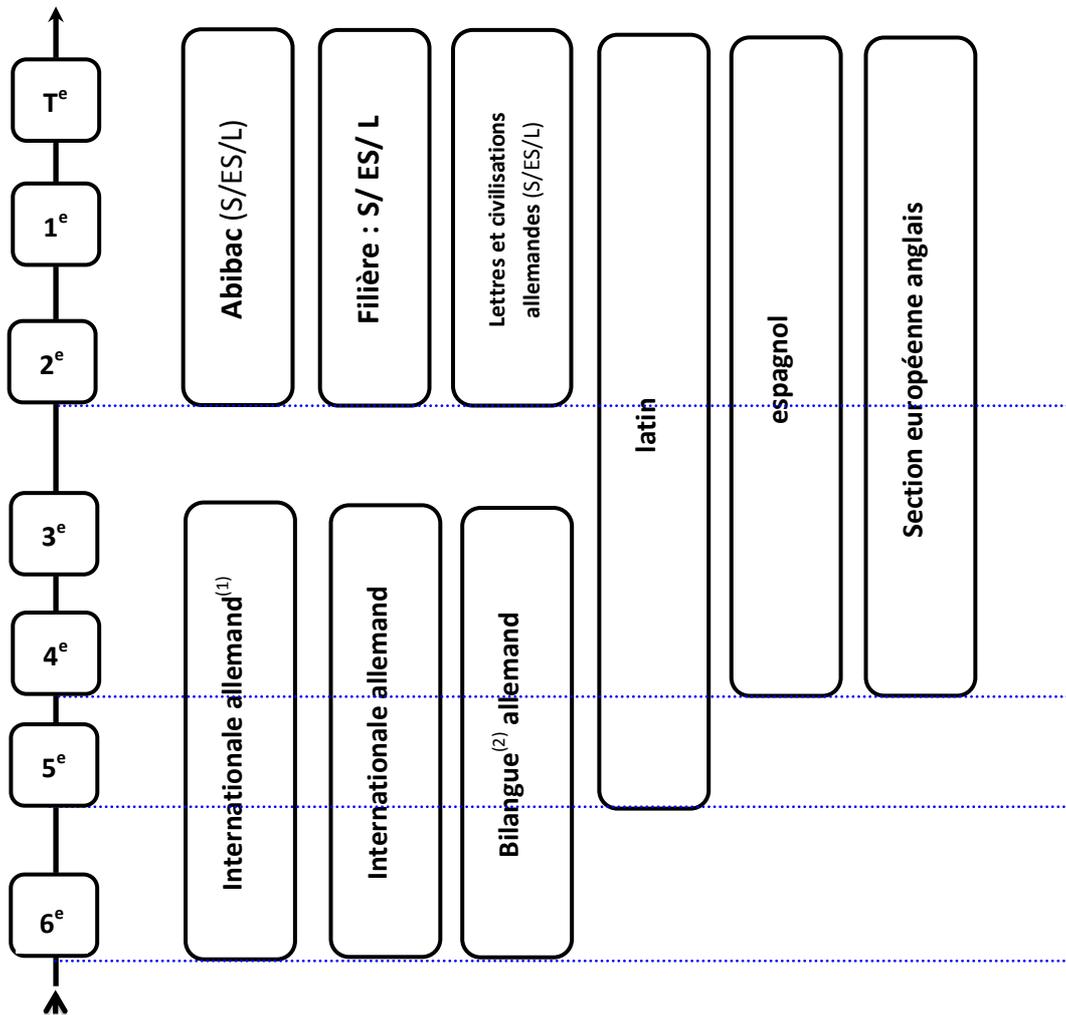
Orientation en fin de CM2 : les élèves ont accès à la filière internationale au collège, dès la 6°.

COMPARATIF DES HORAIRES : BILINGUE F Français - BILINGUE D Allemand

	Filières		Langues étudiées
Maternelle			Français et Allemand
CP-CE1	BiF	BiD	Français - Allemand - Anglais
CE2-CM1-CM2	BiF	BiD	Français - Allemand - Anglais

Nombre séquences de 45 minutes	BIF	BID	BIF	BID
	Français Cycle 2 CP CE1	Allemand Cycle 2 CP-CE1	Français C3 CE2-CM1-CM2	Allemand C3 CE2-CM1-CM2
En Français	22	18	20	18
Allemand et DNL	8	12	8	10
Sport et musique en allemand	3	3	3	3
Anglais	0	0	2	2

Graphique 2: Parcours des langues au deuxième degré (□ □1)



⁽¹⁾ Section internationale : Dans les sections internationales, l'enseignement de certaines matières (histoire, EPS, musique ...) est effectué en langue allemande. (□ □4)

⁽²⁾ dans la section bilingue, les élèves apprennent l'anglais et l'allemand en même temps comme langue vivante « étrangère ».

La section internationale du collège est reconnue « Ersatzschule »

Tableau 1: tableau des heures de langues au collège

	ALLEMAND			ANGLAIS			Latin	Espagnol	section euro anglais
3e	International	bi-langues	Débutant	Débutant	intermédiaire	avancé			
	2 groupes	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe
	4h	4h	4h	3h	3h	3h	2h	3h	2h
4e	International	bi-langues	Débutant	Débutant	intermédiaire	avancé			
	2 groupes	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	anglais
	4h	4h	(*)	3h	3h	3h	2h	3h	1 groupe
5e	International	bi-langues	Débutant	Débutant	intermédiaire	avancé			
	2 groupes	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe		
	4h	4h	(*)	4h	4h	4h	2h		
6e	International	bi-langues	Débutant	Débutant	intermédiaire	avancé			
	2 groupes	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe			
	4h	4h	4h	4h	4h	4h			

(*) cours fusionnés

Tableau 2: tableau des heures de langues au lycée

	Allemand			Anglais			S. Euro	Latin	Espagnol
Terminale	Abibac	LCA	Classique	Série L *	Série ES	Série S	1,5 + 1,5	2	3
	6	4	3	4	3	2			
Première	Abibac	LCA	Classique	Série L *	Série ES	Série S	1,5 + 1,5	2	3
	6	4	3	4	3	2			
Seconde	Abibac	LCA	Classique	Horaire unique			1,5 + 1,5	2	3
	6	4	3	3					

* en série L : + LVA 2h en allemand ou en anglais

4.⁴ Éducation à l'environnement et au développement durable

4.⁴¹ Phase du diagnostic

- * **Effectuer un état des lieux et diagnostic** du LFVH sur le plan du développement durable.
- * **Récupérer les informations sur les consommations** actuelles de l'établissement : eau, gaz , électricité, papier utilisé.
- * **Recenser ce qui est déjà fait** : papier recyclé, récupération eau de pluie, chauffe-eau solaire, poubelles différentes pour le tri des déchets.
- * **Trouver les moyens de réduire ces consommations**
ex : utilisation du « schnellheft », plutôt que le collage de feuilles photocopiées dans les cahiers; pour l'électricité, revoir l'utilisation des « boilers » dans les classes de primaire.

4.⁴² Phase de mise en œuvre de gestes et de projets écocitoyens au lycée

- * **Éduquez les élèves au tri des déchets** et à économiser l'eau.
- * **Organiser le ramassage des déchets** de la cour et conserver ceux-ci dans un grand contenant transparent (=Trouver un moyen de rendre visible les déchets collectés sur la cour).
- * **Faire travailler les collégiens** sur l'empreinte écologique de ces déchets : tri et pesée des matériaux collectés, recherche bibliographique sur les méthodes de production, puis calcul énergétique,...
- * **Créer un jeu compétition entre classes** et décerner le prix de la classe la plus écologique.
- * **Organiser une collecte** de portables usagers (à partir de la 4e).
- * **Poursuivre l'action du nettoyage** des environs du lycée.
- * **Initier une démarche inter-cycles** au travers d'ateliers du développement durable :
(ex : mise en situation de transmission des élèves de collège vis à vis des élèves de primaire).
- * Concevoir une exposition préparée par les plus grands, à destination des plus petits.
Le thème pourrait être « le circuit des déchets ».
- * **Organiser des ateliers d'arts visuels** à partir de déchets collectés, d'ateliers de réparation d'appareils ou objets usagers. La semaine des sciences en primaire pourrait être le support de ces ateliers inter-cycles.

* **Développer les partenariats** avec les acteurs locaux (associations locales, quartier, ville, Land..)
Exploiter les ressources locales: Frankfurt die « grüne Stadt ».

(Cf. Der European Arboricultural Council (EAC) wird die Stadt Frankfurt am Main als „European City of the Trees 2014“ auszeichnen. Die Vereinigung von Baumfachleuten aus ganz Europa würdigt mit dem Preis Frankfurts Vorreiterrolle bei der Pflege seiner Stadtbäume und die große Bedeutung von Bäumen für eine zukunftsfähige, lebenswerte Stadt. Der Titel wird seit 2007 verliehen, 2013 trägt ihn Frankfurts polnische Partnerstadt Krakau. Mit Frankfurt am Main wird erstmals eine deutsche Stadt ausgezeichnet.

<http://www.frankfurt.de/>)

Ce, par le biais:

* de visites de structures extérieures à l'établissement : station de traitement des eaux usées; centre de tri et de recyclage des déchets, unité de récupération des métaux précieux issus d'appareils électroniques..., parc d'éoliennes d'Offenbach.

* d'interventions dans l'établissement, d'associations comme Umweltlernen Frankfurt, du FSE ou de conférenciers sur la thématique du développement durable.

4.⁵ Santé citoyenneté et vie dans l'établissement

4⁵¹ Actions citoyennes :

* **Former à la citoyenneté:** lutte contre l'impolitesse, travail sur la notion de respect de l'autre, mise en place d'un système de "mentoring" à l'intérieur des classes (mise en place de binômes, l'élève absent pouvant ainsi rattraper les cours grâce à son partenaire de binôme) et/ou entre le lycée et le primaire (des élèves du lycée pourraient prendre en charge des élèves de primaire, il s'agirait avant tout de les écouter, de leur donner des conseils et de leur servir de modèles).

* **Renforcement du rôle du CVL.**

* **Améliorer la communication** avec et entre les élèves: mise en place de "temps de parole" pendant lesquels les jeunes pourraient échanger des idées, écouter leurs camarades, passer du temps ensemble... (□ □1)

* **Participer au CVL de zone.** (□ □4)

4⁵² Actions « santé » :

* **Renforcer les actions de prévention:** lutte plus ciblée et plus suivie contre l'agressivité verbale et physique, augmentation du nombre d'intervenants extérieurs sur des sujets comme les nouvelles technologies, les dépendances, la lutte contre le harcèlement...

* **Poursuivre et développer** les actions de prévention (santé, éducation à la sexualité, lutte contre le harcèlement, lutte contre les dépendances,...)

* **Améliorer les espaces** de détente et de travail des usagers du LfVH: la cour, la salle des professeurs, la salle des maîtres, la salle des ASEM, l'espace lycéen.

* **Démarrer l'action " objectif : diminuer le poids des cartables."**

4⁵³ Vie dans l'établissement

* **Proposer des groupes de parole** avec l'infirmière au collège : apprendre aux élèves à échanger et à s'écouter (échanges sur agressivité et harcèlement).

* **Développer les activités socio-éducatives:** mise en place de clubs (club de théâtre, club d'échecs, avec par exemple, un allongement de la pause déjeuner).

* **Mettre en place des ateliers de réflexion** sur le règlement intérieur, mais plus particulièrement sur le respect de l'autre, entre élèves et entre adultes et élèves.

5.⁶ Communication et développement numérique

5⁶¹ Le développement numérique

- * **Renforcer la pratique du numérique** dans les apprentissages: Éducation au numérique : pour les élèves, développer une pratique raisonnée et un recul critique par rapport aux informations collectées ; Sensibilisation aux dangers du numérique. (□ □3)
- * **Articuler l'acquisition des compétences** dans ce domaine entre primaire et secondaire. (□ □4)
- * **Prévoir le besoin de formation** pour les enseignants. (□ □8)
- * **Moderniser le CDI** (Centre de documentation et d'information). La rénovation du CDI va permettre un développement numérique du suivi des prêts de livres. L'accès aux informations numériques par des ordinateurs en libre service, des lectures d'informations compilées sur support CD et lecture sur des liseuses numériques.

5⁶² La communication au Lycée Français Victor-Hugo

- * **Rénover le site Internet.** Le site doit présenter les valeurs de l'établissement et doit permettre un accès simple et rapide à l'information recherchée pour le visiteur. (□ □7, 68)
 - Charte graphique basée sur « less is more » : peu de couleurs, peu de polices différentes, peu de fenêtres, etc.
- * **Fixer un cadre et des objectifs à Itslearning,** pour canaliser et uniformiser son utilisation par les professeurs et les élèves. (□ □2)
- * **Renforcer les relations avec les partenaires:** Projet d'Ausbildungsschule en lien avec le Studienseminar de Hesse. (□ □2)
- * **Informé sur les possibilités** de transfert entre les systèmes scolaires français et allemand.
- * **Mettre en place la liaison inter-degrés** (□ □3)
- * **Créer l'association des anciens élèves.** (□ □9, 110, 11)

5⁶³ **Développer le sentiment d'appartenance** de la communauté du LfVH à un réseau mondial (actions pédagogiques, associations de parents, anciens élèves, CVL de zone, ...) (□ □4)

6 Evaluation

Le projet d'établissement est adopté pour la période 2014 / 17. Des étapes dans la mise en œuvre du projet d'établissement sont prévues au terme de chaque année scolaire. Un bilan d'étape de la réalisation des objectifs fixés sera dressé et présenté à chaque conseil d'établissement de fin d'année.

Les expérimentations spécifiques, telles que « l'objectif : réduire le poids des cartables » feront également l'objet d'une évaluation annuelle. L'analyse de l'état d'avancement du projet d'établissement permet ainsi une réévaluation régulière des objectifs fixés et des méthodes utilisées. Ce dispositif d'évaluation interne permet non seulement à l'établissement de recueillir des données et de construire des indicateurs sur son fonctionnement (état des locaux, activités socio-culturelles proposées aux élèves, etc.), mais aussi de vérifier le respect par l'établissement des orientations de l'AEFE, d'exploiter les données récoltées et d'engager une réflexion sur la méthodologie du projet. Nous solliciterons également une aide à l'évaluation du projet par M. BOHY, Inspecteur de l'Éducation Nationale à Berlin, ainsi que du pôle pédagogique de L'AEFE à Paris. En ce qui concerne nos sections bilingues, classes internationales, et Abibac, nous solliciterons l'intervention des Inspecteurs du Schulamt.

Exemple du tableau d'évaluation pour le premier item

Evolution des pratiques d'enseignement

Pratiques artistiques

Objectifs opérationnels	Effets attendus au regard du diagnostic 2014	Evolution des indicateurs retenus (2014/17) Autres éléments si absence d'indicateurs.	Mises en œuvre réalisées (dispositifs, actions, structures ...)	Analyse des effets observés en 2015 (réussites et difficultés rencontrées)	Devenir de l'objectif en 2017-2020 (transformation, remédiation, indicateurs)
<i>Mise en place d'activités chorale</i>					
<i>Mise en place d'un atelier de pratique instrumentale</i>					
<i>Transformer l'atelier arts plastiques au Lycée en option art plastique du baccalauréat.</i>					

7 Conclusion

Notre projet d'établissement vise à accroître l'efficacité globale du Lycée Français Victor-Hugo en associant l'ensemble des parties concernées à la définition d'objectifs, en assouplissant et en élargissant les procédures de décision : il est ainsi un élément important de la modernisation et de la rénovation.

Facteur de progrès social, il est une démarche indispensable pour que notre système d'éducation favorise véritablement l'esprit d'initiative chez les professeurs et les élèves, en y associant le goût de la liberté et le sens des responsabilités.

Il permet de faire converger les pratiques de tous les enseignants primaires et secondaires vers un objectif commun, il met en évidence l'intérêt de la réflexion et du travail collectif des enseignants, gage de cohérence et d'efficacité de l'action éducative. Il veille dans le même temps à respecter le caractère individuel de l'acte pédagogique et la responsabilité de l'enseignant dans sa classe.

Le projet d'établissement se doit de prendre en compte les besoins des acteurs du système éducatif et de suivre l'évolution de la société. C'est donc naturellement qu'un nouveau projet se substituera à celui-ci en 2017. Celui que portera notre établissement d'ici là est ambitieux et demandera à l'ensemble du personnel des efforts significatifs, dans le but de moderniser le LFBVH. C'est cet élan commun et cette détermination qui permettront à notre projet d'être couronné de succès.

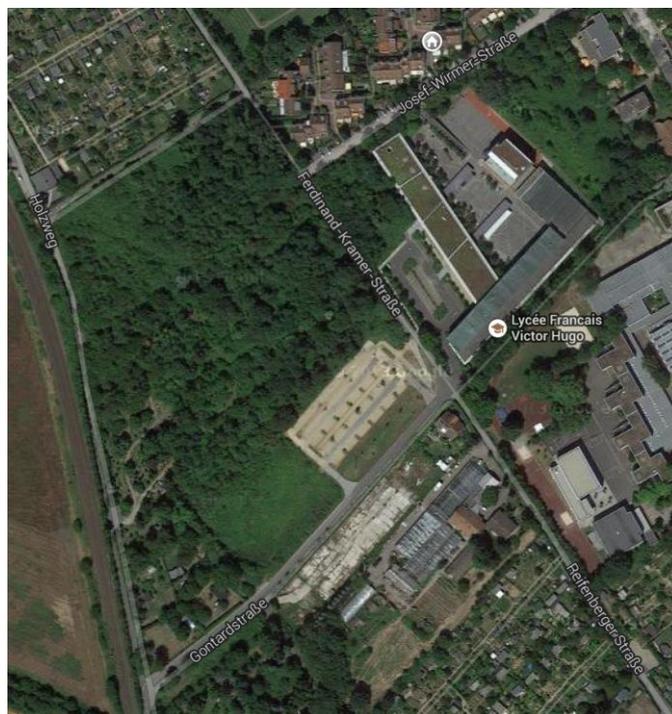
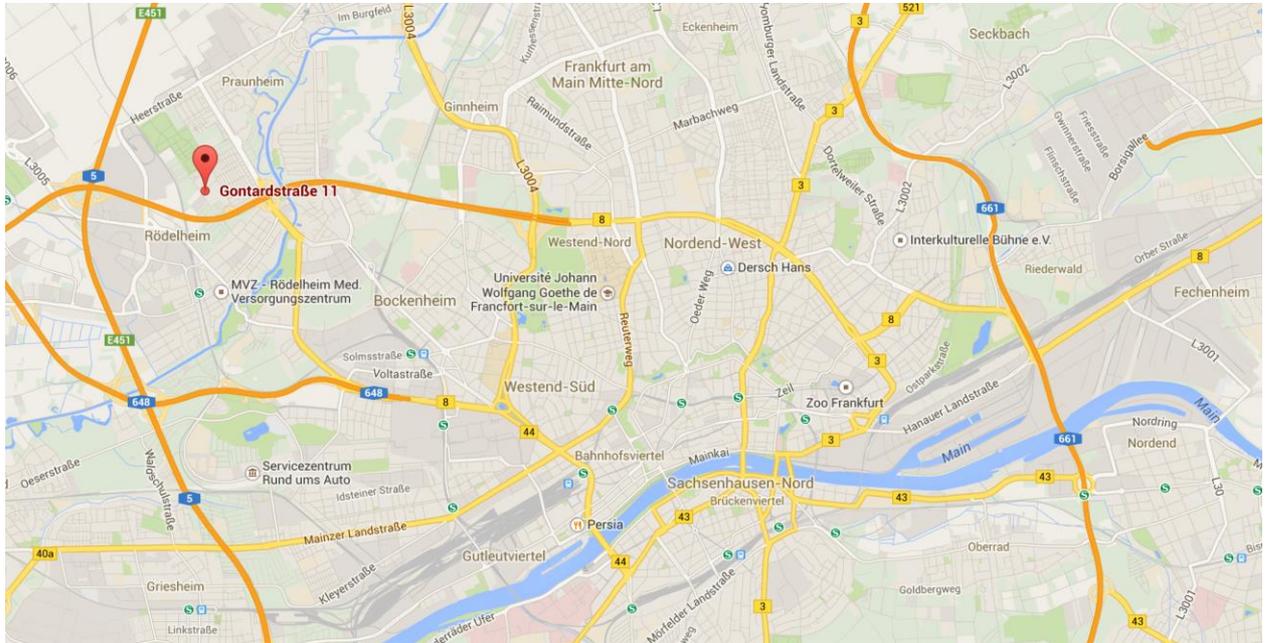
Francfort le

Pascal MEYER

Proviseur

8 Annexes

8¹ Plan d'accès



8.² Indicateurs spécifiques à la vie scolaire (secondaire)

La Vie Scolaire a un rôle déterminant pour les élèves du collège et du lycée.

Elle gère tout ce qui se passe en dehors des cours, particulièrement les plages horaires durant lesquelles l'élève n'est pas en classe, encadré par un professeur : arrivées et départs, déplacements dans l'établissement, récréations, demi-pension, permanence,...

L'équipe de vie scolaire (CPE, assistante et surveillants) est chargée de l'encadrement des élèves dans des lieux diversifiés :

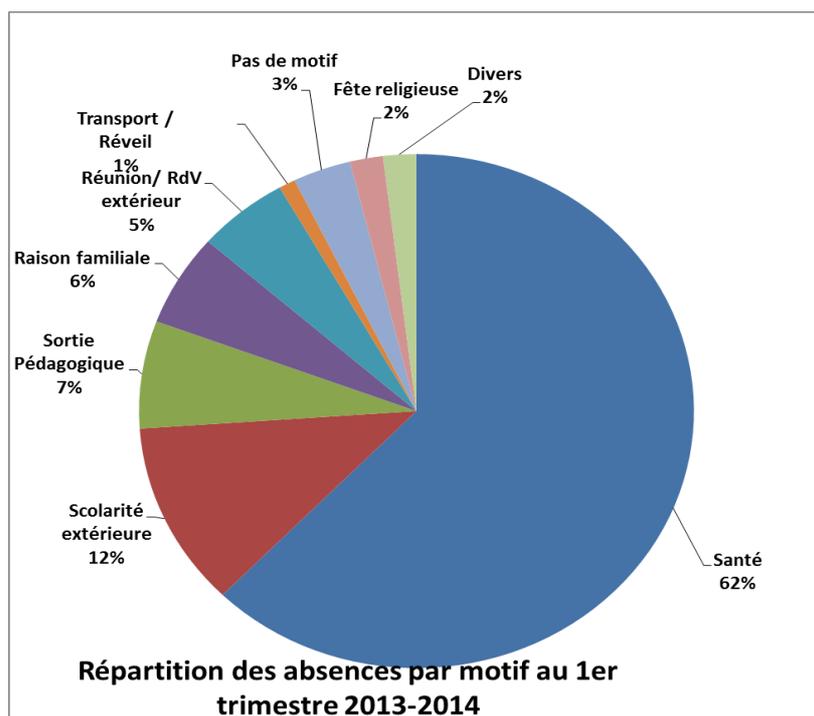
- * lieux de circulation (couloirs, accès aux bâtiments, cours de récréation...).
- * lieux de détente ou lieux de vie (cours de récréation, réfectoire, bientôt foyer des lycéens...).
- * lieux de travail (salle de permanence, salles spécifiques des 1^{ère} et T^e ...).
- * lieux d'accueil (bureau du C.P.E.).

Le service Vie Scolaire, qui est sous la responsabilité du C.P.E. Christophe LOPEZ a pour mission :

- * la sécurité et le respect des règles collectives dans les temps hors cours.
- * la gestion et le suivi des absences, les échanges avec les familles qui en découlent.
- * le suivi des élèves en liaison avec les enseignants.
- * la prise en compte et la gestion des problèmes collectifs, des conflits.

M. LOPEZ et Mme RAMOS (assistante) participent activement aux actions de prévention.

Panorama des absences des élèves du secondaire



Nombre total d'élèves :	421
Nombre total d'heures d'absences :	2862,17 h
Nombre total d'heures EDT :	132310 h
Taux d'absence :	2,16%

Santé	1,29%
Scolarité extérieure	0,24%
Sortie Pédagogique	0,14%
Raison familiale	0,12%
Réunion/ RdV ext.	0,11%
Transport / Réveil	0,02%
Pas de motif	0,07%
Fête religieuse	0,04%
Divers	0,04%
Total	2,16%

Pourcentage des absences par jour et par classe					
Classes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
6EME1	2,52%	1,35%	2,43%	1,98%	1,28%
6EME2	1,15%	0,93%	1,13%	1,10%	0,43%
6EME3	2,37%	1,97%	2,50%	1,11%	1,29%
5EME1	1,00%	0,91%	3,11%	0,87%	1,04%
5EME2	1,61%	0,81%	3,22%	1,22%	2,24%
5EME3	2,27%	1,23%	3,94%	1,89%	2,47%
5EME4	0,48%	0,55%	1,81%	0,33%	0,92%
4EME1	2,16%	1,61%	4,54%	1,79%	0,54%
4EME2	1,71%	1,55%	2,77%	1,22%	1,69%
4EME3	2,19%	2,07%	3,87%	1,79%	3,07%
3EME1	2,48%	2,13%	3,52%	2,05%	2,94%
3EME2	1,35%	2,85%	2,64%	1,88%	2,23%
3EME3	1,88%	2,69%	3,08%	2,35%	3,41%
2NDE1	3,76%	2,28%	1,39%	2,76%	1,90%
2NDE2	2,90%	3,63%	5,20%	2,39%	2,07%
2NDE3	3,05%	3,22%	2,12%	2,41%	1,79%
1ES	2,18%	3,99%	4,82%	2,46%	2,10%
1L	3,42%	6,18%	7,98%	1,61%	2,95%
1S	2,02%	3,04%	3,49%	0,95%	1,07%
TES	2,50%	3,04%	3,23%	3,53%	2,17%
TL	3,25%	3,90%	4,98%	2,99%	4,11%
TS	2,88%	2,23%	2,67%	1,30%	2,14%
Total	2,23%	2,37%	3,38%	1,82%	1,99%

8.³ Résultat du sondage sur l'acheminement au Lycée

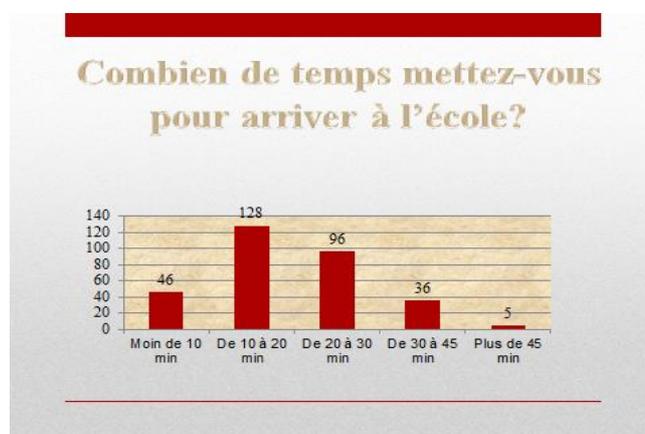
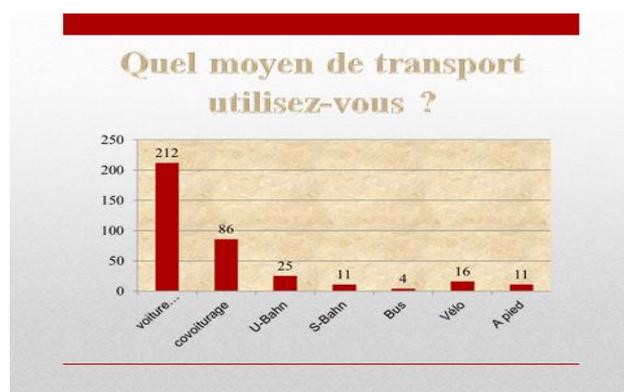
(extraction partielle de résultats plus exhaustifs)

Circulation, stationnement et sécurité au LfVH

315 familles ont répondu sur 547 questionnaires distribués.
-162 sur 302 au primaire
-153 sur 245 au secondaire.



VOICI LES RÉSULTATS DE NOTRE ENQUÊTE...



8.4 Indicateurs spécifiques au premier degré

RESULTATS AUX EVALUATIONS NATIONALES CE1 et CM2

Les résultats permettent de repérer les élèves :

- n'ayant pas les acquis suffisants ;
- ayant des acquis encore fragilisés ;
- ayant de bons acquis ;
- ayant des acquis très solides.

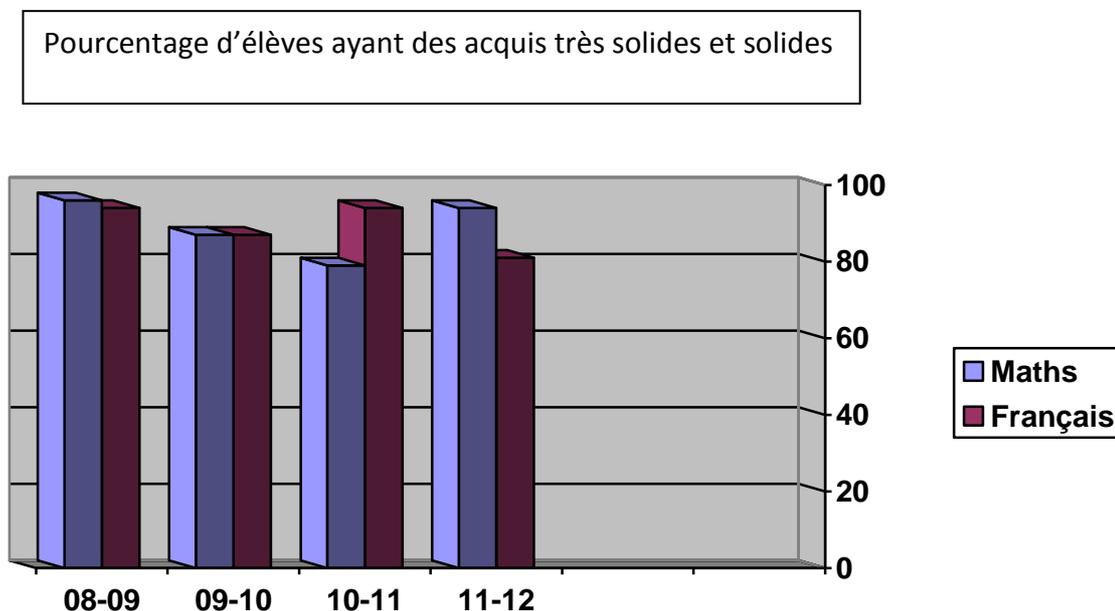
RAPPEL :

tout au long de la scolarité

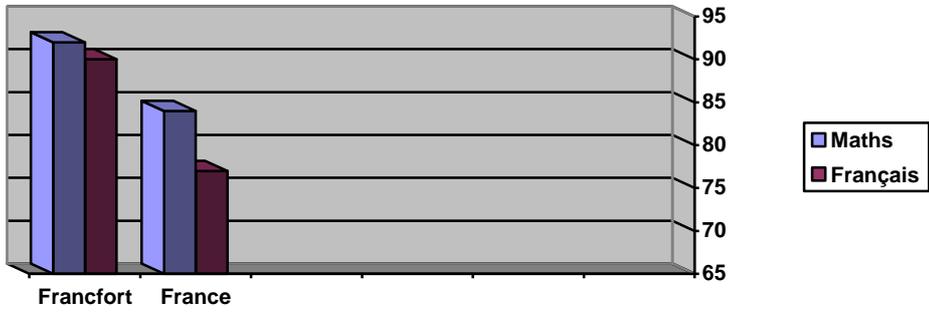
-1/3 des enseignements est en allemand pour la filière BiF

-1/2 des enseignements est en allemand pour la filière BiD

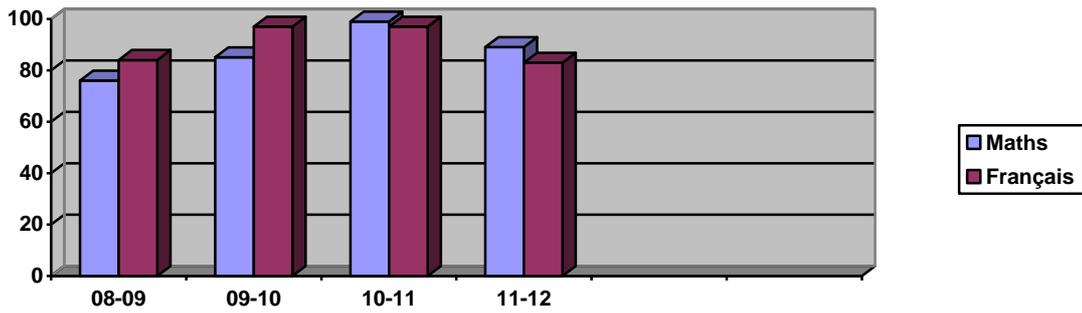
EVOLUTION DES RESULTATS DES EVALUATIONS DE CE1



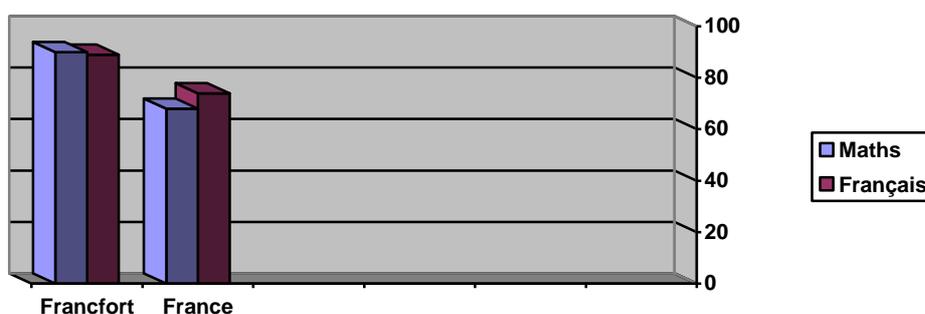
Moyenne des résultats des évaluations CE1
Période de 2009/2012
Pourcentage d'élèves ayant des acquis très solides et solides



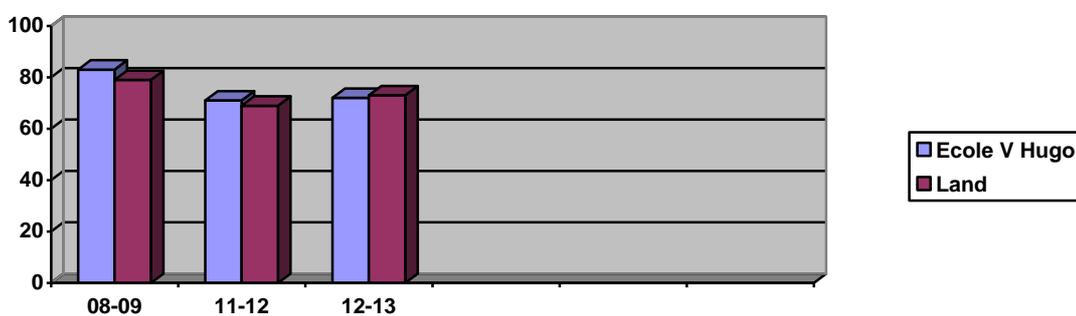
EVOLUTION DES RESULTATS DES EVALUATIONS DE CM2



Moyenne des résultats des évaluations CE1
 Période de 2009/2012
 Pourcentage d'élèves ayant des acquis très solides et solides

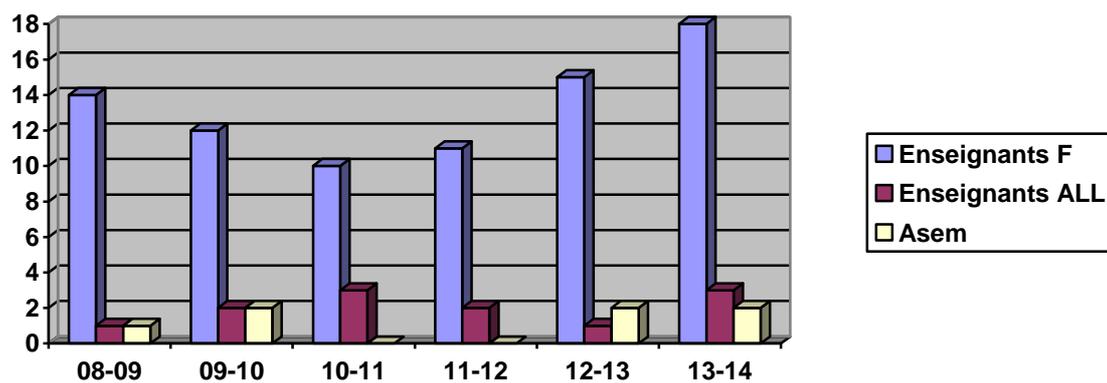


LERNSTANDSERHEBUNGEN KI3 2009 à 2013



NOMBRE DE PARTICIPANTS au PRF (en nombre absolu)

Évolution du nombre de collègues ayant bénéficié de stage de formation continue au cours des 5 dernières années.



Enseignants français : 29

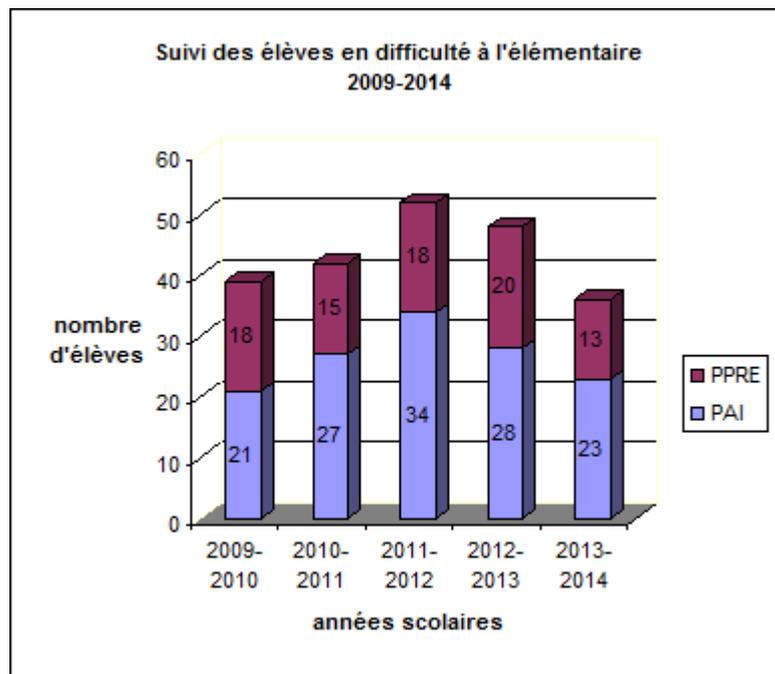
Enseignants allemands : 11

Le nombre de professeurs bénéficiant de la formation continue est en augmentation.

En moyenne, 35% des enseignants partent en stage chaque année.

SUIVI DES ELEVES 1° DEGRE

années scolaires	PAI	PPRE	Total	Effectif
2009-2010	21	18	39	240
2010-2011	27	15	42	238
2011-2012	34	18	52	256
2012-2013	28	20	48	238
2013-2014	23	13	36	255



PPRE : Projet Personnel de Réussite Educative (difficultés pédagogiques).

P.A.I. : Projet d'Accueil Individualisé (enfants à besoins particuliers).

Il est important de regrouper les PPRE et les PAI car certains PPRE vont évoluer en PAI ou PPS à la fin du CE1, classe généralement de mise en place des PAI.

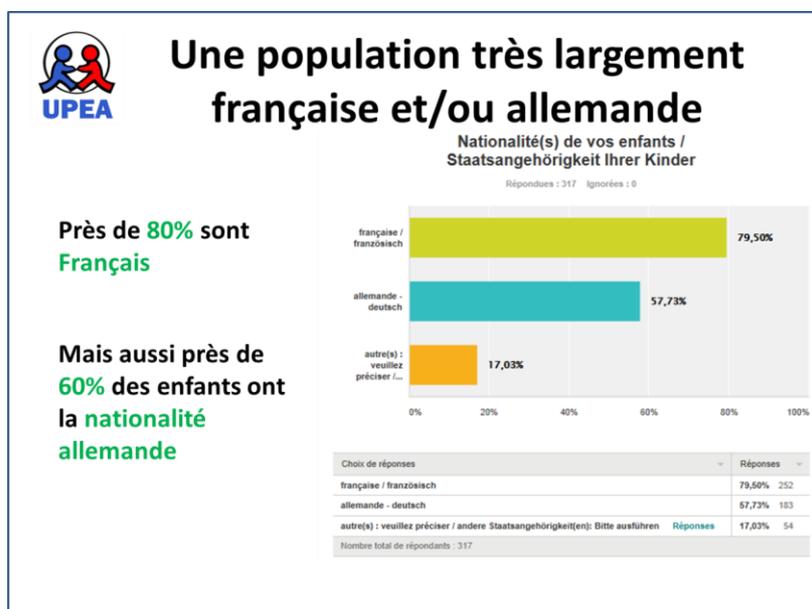
8.⁵ Enquête réalisée par les parents d'élèves

En automne 2013, l'UPEA a lancé une enquête auprès de tous les parents autour de l'enseignement linguistique. L'enquête a été un élément qui a soutenu la réflexion durant la préparation du projet d'établissement. Les diapositives ci-après contiennent des données factuelles qui soutiennent l'analyse et la compréhension des éléments adoptés dans le plan.

320 familles sur les 597 du lycée ont répondu, soit 54% de participation. Les familles participantes représentent tous les cycles du Lycée puisque 19,6% ont des enfants en maternelle 63,8% ont des enfants en primaire et 56,7% ont des enfants au second degré.

En complément des données formelles intégrées par ailleurs (par ex. nationalité) et des données pédagogiques, les résultats de ce questionnaire mettent en évidence la diversité et la richesse interculturelle (langue parlée), les profils des élèves, ainsi que la perception des parents, dans l'esprit d'une analyse approfondie du public cible tel que le prévoient les textes officiels sur la rédaction des projets d'établissement.

Ces deux pôles sont essentiels aux réflexions et travaux de la communauté éducative, permettant d'affiner les analyses et de converger vers les objectifs du Lycée Français Victor Hugo.



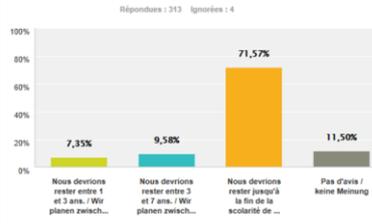


Une population très sédentaire

Plus de **70%** des familles prévoient de rester sur Francfort jusqu'à la fin de la scolarité de leurs enfants

Moins de 20% des familles sont de passage!

Données prévisionnelles concernant votre présence à Francfort/ Daten Ihres voraussichtlichen Aufenthalts in Frankfurt

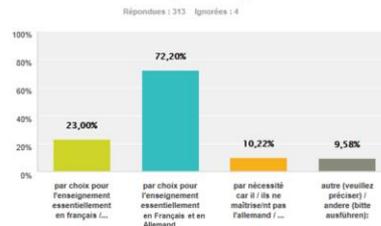


Des parents au LfVH majoritairement par choix

72 % des familles ont choisi le LfVH pour un enseignement bilingue franco-allemand

Seuls 10% sont au LfVH parce qu'ils ne maîtrisent pas l'allemand

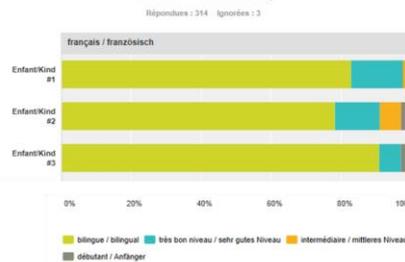
Raison(s) pour lesquelles vos enfants sont inscrits au LfVH (plusieurs réponses possibles) / Gründe, warum Ihre Kinder auf das LfVH gehen (mehrere Wahlmöglichkeiten)



Maîtrise de la langue française

Plus de 80 % des enfants maîtrisent le français comme une langue maternelle

Langues parlées par vos enfants / Sprachen, die von Ihren Kindern gesprochen werden (1er enfant = votre aîné, 1. Kind = das Älteste)





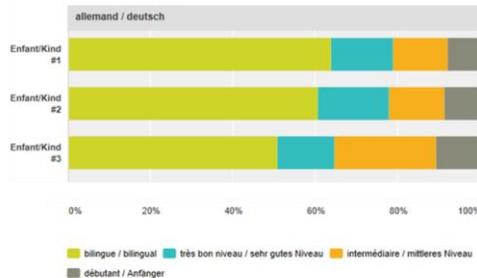
Maitrise de la langue allemande

Près de 60 % des enfants maîtrisent l'allemand comme une langue maternelle

Il y a plus d'intermédiaires parmi les enfants plus jeunes

Langues parlées par vos enfants / Sprachen, die von Ihren Kindern gesprochen werden (1er enfant = votre aîné, 1. Kind = das Älteste)

Répondues : 314 Ignorées : 3

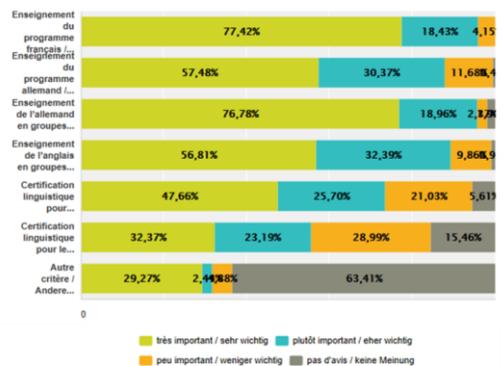


Importance des critères en élémentaire

Les programmes français et allemands ainsi que les groupes de compétences en allemand et en anglais sont des critères importants pour les parents en primaire

Quelle importance accordez-vous aux critères suivants en primaire ? / Wie wichtig sind Ihnen die folgenden Kriterien in der Grundschule?

Répondues : 217 Ignorées : 100

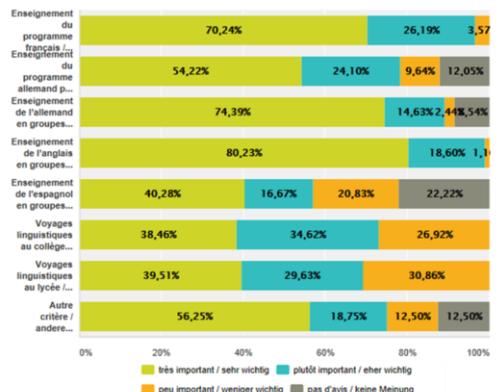


Critères importants au collège/Lycée

La grande majorité des parents considère les groupes de compétences dans toutes les langues comme très importants au secondaire

Les voyages linguistiques sont très importants ou plutôt importants pour 70% des parents au secondaire

Quelle importance accordez-vous aux critères suivants au secondaire ? / Wie wichtig sind Ihnen die folgenden Kriterien in der weiterführenden Schule?





1^{er} Choix de diplôme des parents

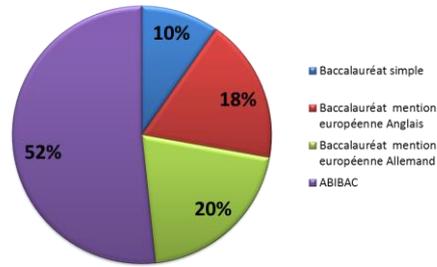
S'ils devaient choisir aujourd'hui, 52% des parents décideraient que l'ABIBAC est le diplôme de premier choix pour leurs enfants.

26% choisiraient le Baccalauréat avec mention européenne allemand

Seule une minorité (10%) veut un Bac classique, d'où la grande importance des langues pour les parents

Indiquez vos préférences de diplôme pour vos enfants au lycée / Nennen Sie Ihre Diplomwahl für Ihre Kinder im Gymnasium.

Répondus : 258 Ignorées : 59



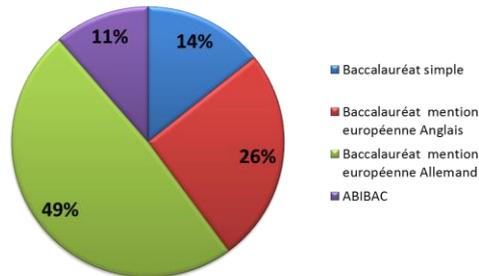
2^{ème} Choix de diplôme des parents

En deuxième choix, 49% des parents se décideraient pour le Baccalauréat avec mention européenne allemand

La tendance se confirme, en 2^{ème} choix, seuls 11% choisissent un Bac classique.

Indiquez vos préférences de diplôme pour vos enfants au lycée / Nennen Sie Ihre Diplomwahl für Ihre Kinder im Gymnasium.

Répondus : 258 Ignorées : 59



Importance des certifications en langues

Les certifications en allemand et en anglais sont importantes pour une majorité de parents

Certification linguistique pour l'allemand (n'existe pas actuellement au LFPVH)

Certification linguistique pour l'anglais: Cambridge Exams

Certification linguistique pour l'espagnol

Quelle importance attachez-vous aux certifications en langues? (1) / Wie wichtig sind Ihnen Bescheinigungen (1) über die Sprachfähigkeit?

Répondus : 259 Ignorées : 60

